

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

Le samedi 19 octobre 2024 à 09h15
Salle du Scaouët
Espace culturel Yves Le Roy à Baud

Pouvoir

Je soussigné

Président de

Donne pouvoir à M.

Licence N°.....

Pour représenter notre club **le samedi 19 octobre 2024**
A l'Assemblée Générale Financière du District de Football du Morbihan.

A..... le

SIGNATURE

Faire précéder de la mention "*Bon pour pouvoir*"

Rappel Article 13 des Statuts du District :

Les représentants des associations affiliées à l'Assemblée Générale doivent être membres de leur association depuis plus de 6 mois, en règle avec la Fédération, la Ligue et les Districts, avoir atteint la majorité légale, être de nationalité française, jouir de leurs droits civiques et politiques.

S'ils ne sont pas Président de leur association, ils doivent être munis d'un pouvoir de celui-ci et être titulaire d'une licence Dirigeant ou Arbitre.



ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

Le samedi 19 octobre 2024 à 09h15
Salle du Scaouët
Espace culturel Yves Le Roy à Baud

Ordre du jour

- Ouverture de l'Assemblée Générale Financière – Intervention des personnalités
- Compte rendu financier de la saison 2023/2024
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Budget prévisionnel 2024/2025
- Allocutions de clôture